



Formation Internationale GIRE (Edition 2010)

Le PNE-Bénin a accueilli la phase africaine

Du 7 au 18 Février 2011, le PNE-Bénin a accueilli la phase africaine de la formation internationale sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) édition 2010. Ont pris part à cette phase de la formation qui fait suite à celle qui s'est déroulée du 11 au 29 Octobre 2010 en Suède, des cadres du secteur public et privé d'une dizaine de pays de l'Afrique de l'Ouest.



Edito / Sommaire

EDITO

Chers amis lecteurs de la revue électronique « Les Pages Bleues »,

Bien que l'année 2011 soit, au regard des différentes échéances électorales prévues par notre Loi fondamentale adoptée en décembre 1991, nous acteurs des secteurs de l'eau et de l'assainissement, devons garder à l'esprit les défis à relever au cours de cette année. Nous devons nous investir dans l'amélioration des taux d'accès des populations à l'eau potable et aux services d'assainissement de base, l'instauration d'un cadre de bonne gouvernance de ces secteurs.

Depuis 1998, notre pays s'est engagé dans une transition pour passer d'un mode de gestion sectorielle et centralisée à une Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Dans cette logique, le Gouvernement a adopté le 31 juillet 2009 le document de Politique Nationale de l'Eau et vient de finir le processus d'élaboration de son Plan d'Action National de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE), principal référence pour la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Eau.

C'est un sentiment de satisfaction qui anime tous les membres du PNE-Bénin dans la mesure où, au terme d'un processus très participatif, les acteurs du secteur viennent de valider le 08 février 2011 le PANGIRE et de doter le pays d'un outil de grande portée pour la mise en œuvre de la GIRE. Toutefois, ce sentiment est teinté d'un autre qui nous interpelle sur la mise en œuvre des actions retenues.

Je saisis donc l'opportunité que m'offre cette revue, pour inviter toutes les forces vives des secteurs impliqués dans la gestion et l'exploitation des ressources en eau, à ne point baisser les bras et à contribuer à l'opérationnalisation effective des recommandations des acteurs ayant pris part à l'atelier de validation du PANGIRE au palais des congrès.

Par ailleurs, je profite de l'occasion pour nous rappeler que l'eau étant une source naturelle du patrimoine national et ayant une valeur primordiale, sociale, économique et écologique, il urge non seulement de la protéger mais aussi de rechercher également à en tirer un meilleur profit pour le développement durable de notre pays. C'est pourquoi, je nous exhorte à aller plus vite dans la mesure où nos ressources en eau, en dépit du fait que le tissu industriel du Bénin soit encore embryonnaire mais menacées, nous devons prendre nos dispositions pour éviter de vivre les conséquences des problématiques environnementales à l'instar des inondations vécues par nos populations presque tous les ans dans notre pays.

Tout en comptant sur la contribution de tous pour l'inversion des tendances actuelles liées à la déperdition des ressources environnementales, l'appauvrissement de la diversité biologique, le maintien de pourcentage élevé de la population n'ayant pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et aux services d'assainissement de base, le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) par ma voix vous souhaite une bonne fête de la Journée Mondiale de l'Eau du 22 Mars 2011 dont le thème est 'L'eau pour les villes : répondre au défi urbain'.

Armand K HOUANYE

Coordonnateur du PNE-Bénin

Sommaire :

- Editorial.....Page 2
- Actualité
Le Bénin dans l'attente de l'adoption de son PANGIREPage 3
- Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de basePage 4
- Le PNE-Bénin a accueilli la phase africaine ...Page 5
- La mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau n'est pas une affaire individuelle, mais plutôt une affaire collectivePage 6
- Tribune des partenaires
Initiative de la Reddition des Comptes : Interview du Maire de SinendéPage 7
- Analyse
Nécessité de relever le défi de la contreperformancePage 8
- Lu pour vousPage 9
- Spéciale Journée Mondiale de l'Eau 2011Page 9
- Conseils et Innovations
Concept et Latrines ECOSAN.....Page 10



Les Pages Bleues

Siège

Placodji (Cotonou)

01BP 4392 Cotonou (RB)

Tél : (229)21311093

E-mail : contact@gwppnebenin.org

Site Web : www.gwppnebenin.org

Directeur de Publication : Armand K. HOUANYE

Equipe de Rédaction

Aurore E. BOKOU	(PNE-Bénin)
Rachel ARAYE	(PNE-Bénin)
KITI Bonaventure	(RJBEA)
Alain TOSSOUNON	(RJBEA)
Adrien SODOKIN	(DG Eau)
Gabriel KPADONOU HOUNSA	(DHAB)

Conception graphique : Afriq Edi-Com

Actualité

Gestion Intégrée des Ressources en Eau

Le Bénin dans l'attente de l'adoption de son PANGIRE

A la faveur d'un atelier national qui s'est déroulé le 08 février 2011 au palais des congrès de Cotonou, les acteurs du secteur de l'eau ont validé le Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) du Bénin. C'était en présence de M. Carel de Groot, représentant de l'Ambassade des Pays-Bas, Chef de file des Partenaires Techniques et Financiers dans le secteur et de M. Corneille AHOUANSSOU, Secrétaire Général du Ministère de l'Energie et de l'Eau.

Il est fin prêt le PANGIRE du Bénin. Les acteurs du secteur de l'eau ont, en ce qui les concerne, travaillé d'arrache pied avec le Ministère de l'Energie et de l'Eau pour sortir le document final à soumettre au Gouvernement pour son adoption en conseil des ministres. Vaste chantier d'innovations institutionnelles soutenues par des innovations techniques et technologiques dont les actions structureront le secteur de l'eau du Bénin pour les cinq prochaines années, le PANGIRE sera désormais le principal cadre de référence pour la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Eau adoptée par le Gouvernement le 31 juillet 2009. Il repose, au Bénin, sur une série de 54 actions regroupées en 7 domaines. Le coût de sa mise en œuvre est estimé à 16 milliards de francs CFA.

Résultat d'un processus participatif appuyé par les Partenaires Techniques et Financiers et conduit par le Ministère de l'Energie et de l'Eau en concertation avec l'ensemble des acteurs, tant au niveau central que local, l'élaboration du PANGIRE s'est étendue sur la période allant de juillet 2009 où le Gouvernement a instruit



Officiels présents à l'atelier de validation du PANGIRE

le Ministre de l'Energie et de l'Eau pour son élaboration, à janvier 2011.

Au cours de l'atelier national de validation le 08 février 2011 dernier, atelier marquant la fin d'une série de consultations, les participants ont suivi une communication sur le processus de son élaboration. Ensuite, ils ont vérifié en travaux de groupe la conformité de celui-ci avec les politiques, stratégies, législations et réglementations en lien avec l'eau et enfin, produit un document répondant à des normes données de manière à en faciliter l'approbation et l'adoption par le Gouvernement.

Ils ont, en dehors des propositions faites pour améliorer le document, formulé des recommandations pour une mise en œuvre effective de ce plan pluriannuel.

A l'ouverture de l'atelier, M. Carel De Groot a souhaité qu'après la validation du document, on puisse sentir une mise en œuvre concrète de la GIRE bien qu'il y ait encore des choses à étudier et à conceptualiser. Aussi, pense-t-il que cette validation doit être l'occasion pour les acteurs du secteur et l'Etat de montrer que la GIRE contribue efficacement à une vraie amélioration de la qualité de la vie des populations à travers un apport de relations concrètes pour l'environnement, le développement et une économie forte et durable. Quant au Secrétaire Général du Ministère de l'Energie et de l'Eau, il a rappelé que c'est depuis 1998, que le Bénin a décidé d'opérer une transition pour passer d'un mode de gestion sectorielle et centralisée à une Gestion

Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), qui seule permettra de faire face à une évolution rapide de la demande aussi bien pour les besoins humains que pour ceux de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'industrie et de l'environnement. Avec le vote de la loi portant gestion de l'eau en République du Bénin intervenu le 21 octobre 2010 et la promulgation de ladite loi par le Gouvernement, M. Corneille AHOUANSSOU fait observer que l'Etat se donne de plus en plus les moyens d'une meilleure gestion des ressources en eau. C'est pourquoi, il rassure : « Vous avez eu le temps de constater depuis un certain temps que l'Etat lui-même est devant ces financements-là et beaucoup de travaux sont entraînés d'être exécutés sous sa houlette et les PTF ne viennent qu'en appui ». Pour finir, il a convié les participants à adopter une démarche sereine, sage et dépassionnée, mais vraiment responsable, de sorte que le peuple béninois soit mieux armé pour chasser hors du Bénin la pauvreté qui constitue le seul commun et véritable ennemi de ses fils à abattre de toutes leurs forces.

**Bonaventure KITI
RJBEA**

Actualité

Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de base

Des centaines de milliers de vies humaines sauvées

La Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (DHAB) est au sein du Ministère de la Santé, chargée de la prévention des maladies par la promotion de l'Hygiène et l'accès à l'Assainissement de base. Ses activités classées en six composantes ont pour objectif, d'améliorer le cadre de vie des populations. Ainsi, grâce aux soutiens technique et financier de l'Ambassade des Pays-Bas, de l'Unicef, de la GTZ et de l'OMS, la DHAB a sauvé au cours de l'année 2010, plusieurs vies humaines.

La construction des ouvrages d'assainissement, l'inspection des ouvrages d'assainissement, les interventions de la police sanitaire, la communication pour un changement de comportement en hygiène et assainissement, les activités d'hygiène et d'assainissement aux frontières et la formation en hygiène et assainissement constituent les six composantes comportant plusieurs variables par lesquelles, la DHAB promeut l'hygiène et l'assainissement de base aussi bien en milieu rural qu'urbain.

S'agissant de la composante « Construction des ouvrages d'assainissement », au titre de l'année 2010, la DHAB a construit 245 latrines institutionnelles (latrines dans les lieux publics tels que les écoles et les centres de santé) et 877 latrines familiales dans les maisons. De même, 10 incinérateurs ont été installés dans les centres de santé

publics pour la destruction des déchets biomédicaux afin d'éviter les infections nosocomiales. Par ailleurs, 324 puisards et 48 fosses septiques construits ont permis la collecte des eaux usées évitant ainsi la propagation dans la nature des microbes. En dehors des constructions d'ouvrages, la DHAB a effectué des inspections de routines des infrastructures réalisées pour leur maintenance. Pour la composante « inspections des ouvrages réalisés », 4100 ouvrages d'assainissement institutionnels ont été inspectés et subi des réfections au besoin au cours de l'année 2010. 430 latrines familiales ont également reçu la visite des agents d'hygiène et de la police sanitaire pour une bonne utilisation des installations. Des conseils en matière de maintenance des ouvrages, d'hygiène et surtout de lavage des mains ont été prodigués dans toutes les familles visitées. Par ailleurs, 64 incinérateurs ont

été inspectés pour s'assurer de la bonne gestion des déchets biomédicaux dans les formations sanitaires. Afin de s'assurer de l'approvisionnement en eau potable par les populations desservies par les citernes, les assistants d'hygiène ont aussi contrôlé l'état de fonctionnement de 116 d'entre elles. Outre ces activités d'inspection pour sensibiliser des assistants d'hygiène, il convient de mentionner que le corps des policiers sanitaires a, à son niveau, fait des inspections punitives qui ont eu des effets positifs.

Au niveau de la composante « Interventions de la police sanitaire » proprement dite, les réalisations portent sur le nombre d'interventions dans les habitations; les établissements classés, en milieu scolaire, les lieux publics d'une part, et sur le nombre de visites intra domiciliaires et d'opérations de désinfections/dératisation. Ainsi, pour le compte de l'année 2010, la police sanitaire est intervenue dans 2020 habitations et 1151 établissements classés (restaurants maquis, hôtels,...). Par ailleurs, 10617 puits ont été traités avec de l'hypochlorite pour la désinfection dans le but de prévenir les maladies hydriques en occurrence le cholera. Grâce à la police sanitaire, 118 opérations de dératisation et de décontamination ont été aussi conduites pour limiter la population des vecteurs comme les rats responsables de plusieurs maladies. De plus, la police a traité 68 plaintes relatives aux violations des règles d'hygiène et d'assainissement publics commises par le voisinage. En plus de la surveillance à l'intérieur du pays, la DHAB place des agents de surveillances aux frontières du pays.

veaux microbes ou des produits impropres à la consommation, les agents de la DHAB postés aux frontières ont, sur la composante « Activités d'hygiène et d'assainissement aux frontières », inspecté 857 navires, 3880 avions et 162868 passagers. De même, 55 dépouilles mortelles ont été contrôlées. Pour mener à bien ces activités, la DHAB recycle régulièrement ses agents.

Pour le compte de la composante « Formation en hygiène et assainissement », la DHAB a organisé des formations à l'intention de ses agents pour mieux les outiller. Ainsi, 225 agents d'hygiène, 496 relais communautaires (bénévoles qui interviennent dans leur localité pour la promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base), 15 techniciens ainsi que des vendeuses et enseignants ont été formés aux stratégies, principes et activités de promotion de la santé par l'hygiène et de l'assainissement de base. Ces acteurs ont organisé, à leur tour, dans les maisons, les écoles, les marchés, les centres de santé des milliers de séances d'éducation pour changement de comportement.

Au total, les activités de promotion de l'hygiène et de l'assainissement de la DHAB essentiellement orientées vers les sensibilisations, les inspections, les formations des acteurs et l'organisation de la journée mondiale de lavage des mains et la journée de l'hygiène et de l'assainissement ont permis de sauver la vie à des milliers de Béninois et de minimiser l'ampleur des conséquences liées aux inondations intervenues au cours de l'année 2010.

**Gabriel KPADONOU
HOUNSA
(DHAB)**



Opération de désinfection d'un puits

Afin de protéger le Bénin contre l'introduction de nou-

Actualité

Formation Internationale GIRE (Edition 2010)

Le PNE-Bénin a accueilli la phase africaine

Du 7 au 18 Février 2011, le PNE-Bénin a accueilli la phase africaine de la formation internationale sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) édition 2010. Ont pris part à cette phase de la formation qui fait suite à celle qui s'est déroulée du 11 au 29 Octobre 2010 en Suède, des cadres du secteur public et privé d'une dizaine de pays de l'Afrique de l'Ouest.



Photo de famille des participants à la formation

La 2ème phase de la formation internationale sur la GIRE 2010 s'est déroulée du 7 au 18 Février 2011 à l'hôtel Bel Azur de Grand-Popo et à l'hôtel du Lac de Cotonou.

Au cours des deux semaines qu'a duré cette phase de la formation, les participants ont eu droit, dans un contexte Ouest africain, à des communications relatives à différentes thématiques telles que : les eaux transfrontalières en Afrique de l'Ouest ; le cadre de la mise en œuvre de la GIRE en Afrique de l'Ouest ; le droit à l'eau ; les perspectives pour la GIRE au Bénin, la gestion locale de l'eau

pour l'agriculture, l'assainissement, la gestion des eaux usées etc. Ils ont également effectué des visites de terrain sur le site d'enfouissement sanitaire de Ouèssè (Ouidah), le périmètre irrigué de Dévè (Dogbo) dans le bassin du fleuve Mono que le Bénin partage avec le Togo, le site de Gomè-sota à Apkro-Misérété où est développée l'agriculture au niveau local et enfin, le Centre SONGHAL de Porto-Novo qui est un centre de référence en matière de gestion intégrée en production animale et végétale. Véritable occasion de partage des expériences en matière de développement de la

GIRE pour ces ambassadeurs pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau, la formation a permis à ces participants de conclure que bien que le Bénin dispose de potentialités non négligeable en matière de ressources en eau, le pays n'utilise pas suffisamment ses ressources pour le développement économique.

Les participants ont reconnu l'effort abattu par le Bénin aux niveaux institutionnel et législatif. Ils ont aussi fait observer que des efforts restent à déployer dans la mise en œuvre de la politique nationale de l'eau, à travers le plan d'action national GIRE validé le 8 février 2011.

C'est pourquoi, ils ont recommandé la mise en place d'un mécanisme de maîtrise des ressources en eau du pays, l'implication des mairies dans le développement de l'agriculture locale ; l'implication du ministère de

l'agriculture pour les politiques d'irrigation et les Schéma Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Ressources en Eau etc. Aussi, ont-ils vivement suggéré la prise de dispositions pour une meilleure connaissance et un suivi fréquent des ressources en eau dans l'optique de gérer durablement lesdites ressources et de faire face aux effets des changements climatiques.

Il est à souligner que la présente phase africaine de la formation internationale GIRE que le PNE-Bénin accueille est la troisième du genre depuis 2008. Elle a enregistré la participation de vingt six cadres venus de neuf pays d'Afrique à savoir : Bénin, Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée Conakry, Mali, Mauritanie et Sénégal.

Rachel ARAYE K.
PNE-Bénin

Actualité

Jacques REY, Directeur de la formation internationale sur la GIRE

« La mise en œuvre d'une Gestion Intégrée des Ressources en Eau n'est pas une affaire individuelle, mais plutôt une affaire collective »

De passage à Cotonou du 7 au 18 Février 2010 où il a dirigé la phase africaine de la formation internationale sur la GIRE, M. Jacques REY, passionné de la gestion des ressources en eau depuis plus de 20 ans et à cheval entre la recherche appliquée (notamment à l'IWMI et au Cemagref), l'animation de réseaux (au sein du GWP) et le consulting, présente son institution et ses impressions au terme de la formation pilotée par l'ASDI avec l'appui de RAMBOLL.



M. Jacques REY

Vous venez de prendre part à la phase africaine de la Formation Internationale sur la GIRE 2010. Au terme de celle-ci, quelles sont les sentiments qui vous animent ?

Au terme d'un séjour fortement agrémenté par le dynamisme des participants, la qualité des communications et les enseignements tirés des visites de terrain, ce sont des sentiments de satisfaction qui m'animent. En effet, le module « Bénin » de la formation internationale GIRE 2010 s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Grâce au « professionnalisme convivial » reconnu au PNE Bénin, nous avons pu reprendre très rapidement la dynamique de groupe qui s'était créée lors du module « Suède » en novembre 2010. Ainsi, au cours des deux semaines passées ensemble, nous avons alterné communications thématiques, témoignages d'acteurs de terrain et visites sur sites, de

manière à susciter des questionnements « tous azimuts » sur les problématiques centrales de la GIRE.

Aussi, voudrais-je saisir l'opportunité que vous m'offrez pour rappeler que l'évolution du secteur de l'eau ouest africain ne peut se produire que sous l'impulsion des femmes et des hommes qui œuvrent quotidiennement au sein des institutions de ce secteur. Et c'est justement à ce niveau que se trouve la seconde raison qui fonde ma satisfaction pour la formation de 2010. Je peux donc affirmer sans me tromper que notre objectif, celui d'essaimer 26 nouveaux « ambassadeurs de la GIRE » au cœur des institutions du secteur de l'eau en Afrique, a été atteint si je m'en tiens à l'engagement des participants de cette promotion 2010.

Quel bilan faites-vous de ce projet de formation qu'organisent RAMBOLL et l'ASDI depuis 2005 pour stimuler le développement

de la GIRE dans les pays africains et qui est à sa fin ?

Un bilan positif si je me réfère au feedback recueilli à la fin de chaque formation auprès des participants (environ 150 depuis 2005). Néanmoins, il reste un sentiment d'inachevé car, cette année encore, un grand nombre de demandes de candidats très qualifiés n'ont pu être satisfaites... Comment institutionnaliser ce type de formation au sein de la sous région ? C'est une question qui reste ouverte. Tirer un vrai bilan de ce projet nous impose toutefois de faire un effort supplémentaire de capitalisation et de retourner voir les résultats obtenus par les participants lors de la mise en œuvre de leurs projets personnels... une tâche importante qui pourra, je l'espère, être faite dans le cadre des activités du Partenariat Ouest Africain de l'Eau (GWP/AO).

Qu'est-ce que l'ASDI et quelles sont ses priorités ?

L'ASDI est l'Agence suédoise de coopération internationale au développement. Le but général de la coopération de la Suède au développement est de hausser le niveau de vie des populations pauvres. Pour y parvenir, le Parlement suédois, le Riksdag, a adopté les six sous-objectifs suivants: croissance des ressources, indépendance économique et politique, nivellement économique et social, évolution démocratique de la société, gestion prévoyante des ressources naturelles et

respect de l'environnement, égalité entre hommes et femmes. Elle accorde ainsi beaucoup d'importance aux efforts à entreprendre pour améliorer les systèmes de gouvernance que ce soit de manière générale au niveau des pays ou plus particulièrement dans les domaines relatifs à l'utilisation des ressources naturelles. L'ASDI a, après appel d'offre en 2005, confié au consortium Ramboll Natura et Stockholm International Water Institute (SIWI) la responsabilité de conduire une série de formations en matière de GIRE. Ces formations ont été mises en œuvre au niveau global (ouverte à tous les pays), au niveau « bassin » (par exemple pour les pays riverains du Zambèze ou au niveau régional (cas de la formation « GIRE » destinée aux professionnels d'Afrique de l'Ouest).

Que voulez-vous formuler comme recommandations à l'endroit des cadres de la dizaine de pays africains qui viennent d'être formés dans le cadre de la Formation Internationale sur la GIRE ?

La mise en œuvre d'une gestion intégrée de la ressource en eau n'est pas une affaire individuelle, mais plutôt une affaire collective. Personne n'est « dépositaire » de la GIRE. Pour ce faire, soyez pragmatiques et réactifs, n'hésitez jamais à prendre votre téléphone pour informer, échanger et argumenter avec les amis du réseau ! Ce n'est que de cette façon que vous parviendrez à des avancées notables.

*Recueilli par
Rachel ARAYÉ K.
PNE-Bénin*

Tribune des Partenaires

« L'initiative de la reddition de comptes donne l'occasion aux populations "de parler avec les grands" et de poser leurs préoccupations »

La commune de Sinendé est l'une des trois (3) communes cibles de l'initiative Domestic Accountability (DA), soutenue par l'Ambassade des Pays-Bas, la SNV-Bénin et VNG International. Mise en œuvre grâce à la mobilisation de plusieurs acteurs étatiques (DHAB, DGEau, DAT) et non-étatiques (Social Watch, ALCRER, Le Municipal, PNE-Bénin, ANCB, et CREPA-Bénin), chacun des 3 communes cibles compte aujourd'hui ses acquis. Dans cet entretien, le Maire de Sinendé revient sur l'opportunité d'une telle initiative et les résultats déjà enregistrés.



Aboubakari SERO-YERIMA,
maire de Sinendé

Que revêt pour vous le concept de Domestic Accountability (ou reddition de comptes) ?

La reddition de compte est un instrument de gouvernance, d'instauration de dialogue entre les élus locaux et les populations en vue d'un développement concerté de la commune. Elle est expérimentée depuis juillet 2009 quand le conseil communal venait de faire un an. Il fallait rendre compte des activités menées durant l'année. Depuis lors, cela a été inscrit dans les actions de la commune. Désormais, il faut descendre au niveau des chefs-lieux des arrondissements et les gros villages de la commune pour faire le même exercice.

Elle est expérimentée depuis juillet 2009 quand le conseil communal venait de faire un an. Il fallait rendre compte des activités menées durant l'année. Depuis lors, cela a été inscrit dans les actions de la commune. Désormais, il faut descendre au niveau des chefs-lieux des arrondissements et les gros villages de la commune pour faire le même exercice.

En quoi la reddition de comptes est importante pour la promotion de la bonne gouvernance au

niveau local ?

Elle permet aux dirigeants de mettre en exergue les différentes réalisations (physiques et non physiques), les difficultés rencontrées et d'avoir l'adhésion de la population.

Quelles sont les organisations de la société civile qui travaillent à Sinendé dans le cadre de la promotion de la reddition de comptes ?

Les associations de développement, les groupements féminins, les mutuelles de santé, les organisations paysannes, les confessions religieuses, les ONG notamment Social Watch Bénin, SNV, PNE-Bénin, les syndicats des conducteurs de taxi et les Zémidjans.

Quelles sont les initiatives prises par ces différentes organisations, dans le cadre de la promotion de la reddition de comptes ? Citez-nous quelques activités menées dans ce cadre ?

Les responsables des groupements féminins prennent part aux sessions du conseil communal et rendent compte des débats à leurs membres qui n'y étaient pas. Les groupements féminins ont également organisé une Assemblée Générale au cours de laquelle le bilan annuel des activités du conseil

communal et du Maire, leur a été présenté. Outre ce qui précède, le réseau Social Watch Bénin organise en collaboration avec les élus locaux des audiences publiques au cours desquelles les populations demandent des explications relatives aussi bien aux secteurs de l'eau et de l'assainissement que de la santé et de l'éducation.

Quel est le degré d'appropriation du processus de reddition de comptes au niveau de la commune ?

C'est avec le conseil communal actuel que la reddition de comptes a commencé. La population n'en avait pas l'habitude. Aujourd'hui, elle est conviée à travers des communiqués radio à prendre part aux sessions communales et certaines réunions. Grâce à la couverture radiophonique de sessions du conseil communal, la traduction en langues Baatonu et Peulh des décisions du Conseil Communal, la mairie rend compte aux populations. Actuellement, la mobilisation est forte autour des activités de reddition des comptes car c'est une occasion "de parler avec les grands" de poser ses préoccupations et de s'attendre à des réponses.

Quelles leçons peut-on retenir de cette expérience de promotion de la reddition de comptes à

Sinendé et qui pourraient intéresser d'autres communes ?

La traduction et l'affichage en langues des décisions du Conseil Communal, l'acquisition d'un logiciel pour la transcription des traductions et langue, la confection d'un tableau spécifique pour la reddition de compte, la médiatisation des sessions du Conseil Communal, les séances publiques de compte rendu dans les arrondissements et dans la commune sont autant d'éléments qui font du DA, une initiative à saluer.

Quels sont les difficultés rencontrées et défis qu'il faut relever aujourd'hui pour que la reddition de comptes soit effective et se pérennise tant pour les élus locaux que pour les populations ?

Les difficultés sont d'ordre financier, le plan d'action de reddition de compte n'est pas mis en œuvre facilement. Car les dépenses liées à cela ne figurent pas parmi les priorités de la commune.

Les défis sont relatifs à la budgétisation des activités de reddition de compte et il reste à faire de la reddition des comptes, une priorité dans les actions du conseil communal.

Réalisé par
Alain TOSSOUNON
RJBEA

Analyse

Approvisionnement eau potable en milieu rural et Gestion des Ressources en eau

Nécessité de relever le défi de la contreperformance

Indispensable à la vie des êtres humains, l'eau en général et l'eau potable en particulier constitue un facteur essentiel pour le développement d'un pays. Les autorités béninoises l'ont si bien compris qu'elles ont pris des engagements et mis en place des mécanismes de suivi de la mise en œuvre de la politique du secteur. L'année 2010 ayant pris fin, il s'avère nécessaire de marquer un arrêt, d'analyser les différents résultats enregistrés et de proposer des mesures pour relever les défis. C'est à cet exercice que s'est attelé le Groupe Sectoriel Eau et Assainissement (GSEA) lors de sa première session ordinaire de l'année 2011, le mercredi 26 janvier passé à la Direction Générale de l'Eau.

Cette session du GSEA a révélé que dans le sous-secteur de l'hydraulique rurale et au titre de l'année 2010, les réalisations physiques sont évaluées provisoirement à 1142 Equivalent Points d'Eau (EPE) sur 1504 EPE prévus. La consommation des crédits (base engagement) se trouve être de 4,845 milliards de francs CFA sur une dotation globale de 13,944 milliards, soit 34,75%. Ce résultat établit que des prévisions optimistes de 42%, faites lors de la session du GSEA de septembre 2010, n'ont pas été atteintes, et certifie le recul de la gestion de 2010 par rapport à celle de 2009 où le taux de consommation était de 63,8%.

S'agissant de l'exécution des crédits reportés de 2009 à 2010, la consommation (base engagement) est de 1,619 milliards de francs CFA sur une dotation de 3,073 mil-

liards, soit un taux de 52,71%.

Les dotations dans le sous-secteur de l'hydraulique rurale et la gestion des ressources en eau s'élèvent à 10,8 milliards de francs CFA dont 2,9 sur ressources intérieures et 7,9 milliards sur ressources extérieures en 2011. Ces dotations ont enregistré une baisse de 22,5% par rapport à l'année 2010. Aussi, nous semble-t-il important de souligner que des communes continuent à l'heure actuelle de ne pas disposer d'une Programmation Communale dans le secteur de l'eau. Ce qui ne permet pas d'élaborer facilement un BPO national sur la base de l'approche communale. Tels sont, en quelques lignes, les dotations pour l'année 2011 et surtout les résultats atteints en 2010, résultats qui montrent bien une contre performance justifiée par des difficultés particulières

enregistrées au cours de l'exercice 2010. Ces difficultés ont pour noms :

- la mise en place extrêmement tardive des crédits délégués et des transferts de crédits au profit respectivement des services déconcentrés et des Communes;
- la fermeture intermittente du SIGFiP (Système Intégré de Gestion des Finances Publiques) ;
- la non validation d'importants engagements sur le sous programme Gestion de Ressources en Eau ;
- la non libération de la tranche budgétaire 2010 des PTF du sous programme Initiative Eau, soit 1 milliard environ (7,4% du BPO).

Les éléments sus énumérés permettent-ils à certains acteurs du secteur de continuer d'afficher l'optimisme qui les anime et de clamer fort comme par le passé que les OMD

relatifs au secteur de l'eau seront atteints en 2015 ? S'il est vrai que nous étions bien partis pour atteindre l'objectif, il n'en demeure pas moins vrai que la situation actuelle appelle un changement de comportement de la part de tous les acteurs du secteur. Il faut, pour ce faire, que les fonctionnaires de tous les ministères impliqués dans le processus de mise en place des crédits et autres acteurs du secteur facilitent le travail aux autres maillons de la chaîne. Aussi, faut-il ajouter la nécessité de sérénité dans les procédures de passation de marchés et une appropriation du concept de reddition des comptes dans le secteur, tant par les dirigeants que par les populations.

**Bonaventure KITI
RJBEA**

Lu pour vous



Faits et chiffres sur l'eau et les villes à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau du 22 Mars 2011

- ❖ La moitié de l'humanité vit maintenant dans les villes et, dans un délai de deux décennies, presque 60% de la population du monde -5 milliards de personnes seront des habitants urbains.
- ❖ La croissance urbaine est la plus rapide dans le monde en voie de développement ; les villes y gagnent une moyenne de 5 millions de résidents tous les mois.
- ❖ La croissance explosive de la démographie urbaine représente des défis sans précédent, parmi lesquels on note la mise à disposition de l'eau courante et des sanitaires. C'est l'un des défis les plus pressants et dont le manque s'est fait péniblement ressentir.
- ❖ Le rapport entre l'eau et les villes est crucial. Les villes nécessitent un apport très important d'eau douce et ont, à leur tour, un impact énorme sur les systèmes d'eau douce.
- ❖ Les villes ne peuvent pas être durables sans un accès à l'eau potable fiable et des sanitaires adéquats pour les populations urbaines.

Source : http://www.unesco.org/water/news/newsletter/245_fr.shtml#wf_event2

Spéciale Journée Mondiale de l'Eau 2011



JME 2011 : « L'EAU POUR LES VILLES : RÉPONDRE AU DÉFI URBAIN »

LE PNE-BENIN EN COLLABORATION AVEC SES PARTENAIRES VOUS INVITE À LA TRIBUNE DES ACTEURS DES SECTEURS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT QU'IL ORGANISE LE 13 AVRIL 2011 A 10H SUR L'ESPLANADE INTERNE DU STADE DE L'AMITIE DANS LE CADRE DE LA CELEBRATON DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU AU BENIN



Conseils et Innovations



DEFINITION DU CONCEPT ECOSAN

L'assainissement écologique (ECOSAN) est une approche qui considère les déchets comme des ressources valorisables. Les nutriments contenus dans les excréta humains sont valorisés à travers une réutilisation saine comme fertilisants dans l'agriculture.



FONCTIONNEMENT ET UTILISATION

- ✦ Les latrines ECOSAN permettent la dérivation des urines et des matières fécales.
- ✦ Les matières fécales sont émises dans les fosses et les urines sont recueillies dans un bidon.
- ✦ Les fosses sont utilisées de manière alternante. Quand l'une est en service, l'autre est fermée.
- ✦ Les plaques chauffantes assurent la déshydratation rapide des matières fécales
- ✦ Les cheminées de ventilation permettent l'aération de la fosse
- ✦ L'utilisation de cendre, de sciure ou de terre après chaque défécation

PRINCIPES

L'assainissement écologique vise essentiellement :

- ✦ La protection de l'environnement et de la santé
- ✦ La séparation des flux
- ✦ L'hygiénisation des excréta
- ✦ La réutilisation agricole des excréta hygiénisés



AVANTAGES

- ✦ Cadre de vie sain et propre
- ✦ Récupération des urines et fèces comme engrais;
- ✦ Diminution des coûts de fertilisation et possibilité d'augmentation des rendements.
- ✦ Stockage sûr des excréta et limitation de la propagation des maladies
- ✦ Réduction des odeurs;
- ✦ Facilité de construction hors sol;
- ✦ Protection de la nappe phréatique

DESCRIPTION DES LATRINES

Les différentes parties des latrines ECOSAN sont:

- ✦ la fosse ;
- ✦ la plaque chauffante;
- ✦ la cuvette permettant une déviation de l'urine;
- ✦ la cheminée de ventilation ;
- ✦ le dispositif de collecte des urines.
- ✦ la superstructure ;



URINE HYGIENISEE

COUT DES LATRINES

Variable selon l'option, le milieu et les matériaux utilisés

<p>Colono 01 B.P : 4382 R.P Colono TEL/ FAX : (229) 21 31 10 83 Email: crepabenin@yahoo.fr</p>	<p>Antenne Parakou BP 1199 Parakou Tel : (229) 23 61 33 25 creparakou@yahoo.fr</p>
--	--



ENGRAIS NPK